

Direction Action Territoriale et Démocratie  
Dossier suivi par **Dorothee Clément**  
Chef du Pôle Développement Territorial  
Tél : 02 28 20 61 04  
dorothee.clement@paysdelaloire.fr

DATD/NLBV/DC/MJM/2015-12-20186  
Vos Réf. :

LETTRE / DOSSIER N° 2015-1045
Destinataire original : Un ha.
Destinataires copies : - M. le Maire - DGS H. Guet

**Monsieur Johann BOBLIN**  
**Maire de La Chevrolière**  
2, rue Alfred Lemaître  
44118 LA CHEVROLIERE



Nantes, le

**17 DEC. 2015**

Monsieur le Maire,

Par votre correspondance du 11 décembre 2015, vous avez bien voulu m'adresser le dossier relatif au projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de votre Commune, et je vous en remercie.

Je vous précise en retour que la Région des Pays de la Loire n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil régional  
et par délégation,  
La Directrice de l'Action Territoriale et Démocratie



Nathalie LE BOULCH VILLERS

LE 28 DEC. 2015

## MAIRIE DE LA CHEVROLIERE

Monsieur le Maire  
Mairie  
2 rue Alfred Lemaître  
44118 LA CHEVROLIERE

**Direction Territoire  
Environnement  
Pôle urbanisme**

**Siège Social**

Rue Pierre-Adolphe Bobierre  
La Géraudière  
44939 Nantes cedex 9  
Tél. : 02 53 46 60 00  
Fax : 02 53 46 64 19  
accueil@loire-atlantique.chambagri.fr  
[www.loire-atlantique.chambagri.fr](http://www.loire-atlantique.chambagri.fr)

Nantes, le 17 décembre 2015

Objet : modification n°4 et n°5 PLU de votre commune

Affaire suivie par : *Janine PILARD*  
[janine.pilard@loire-atlantique.chambagri.fr](mailto:janine.pilard@loire-atlantique.chambagri.fr)  
02 53 46 60 13 Fax 02 53 46 61 89

Réf. : PC/JPI/HP/421M15105

Monsieur le Maire,

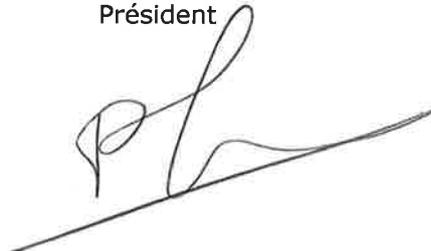
Vous nous avez adressé, le 15 décembre 2015, les dossiers relatifs à l'affaire citée en objet. Nous vous en remercions.

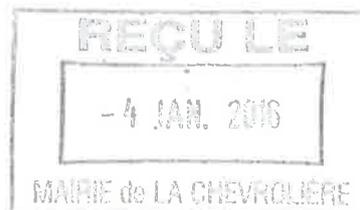
Après examen du projet, **nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur ces dossiers.**

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Paul CHARRIAU  
Président





LETTRE / DOSSIER N° <u>2016-2</u>
Destinataire original : <u>urbanisme</u>
Destinataires copies : - M. le Maire - DGS <u>M. Coquet</u>

Mairie de la Chevrolière  
**Monsieur J. BOBLIN**  
**Maire**  
2 Rue Alfred Lemaître

44118 LA CHEVROLIERE

Nantes,  
Le 29 Décembre 2015

Nos réf. : 15098

Objet : Modification n°4 du PLU

Dossier suivi par Anne-Cécile BERNARD [a.bernard@nantesstnazaire.cci.fr](mailto:a.bernard@nantesstnazaire.cci.fr)

Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir soumis pour avis le projet de modification n°4 du PLU de votre commune.

Les modifications que vous proposez n'appellent pas de remarque de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Jean-François GENDRON**  
Président



Monsieur le Maire  
2 rue Alfred LEMAITRE  
44118 LA CHEVROLIÈRE

La Chevrolière, le 12/01/2016

LETTRE / DOSSIER N° 2016-31
Destinataire original : Urbanisme
Destinataires copies : - M. le Maire - DGS - H. Coquet

**Objet :** Modifications du Plan Local d'Urbanisme n°4 et 5

Monsieur le Maire, cher collègue

J'ai bien reçu la modification n°4 du Plan Local de l'Urbanisme relative à la loi ALUR ainsi que la modification n°5 relative à la ZAC de la Laiterie.

Le projet du Programme Local de l'Habitat, arrêté le 16 décembre 2015 par le conseil communautaire, n'est aujourd'hui pas encore approuvé. Je ne peux donc émettre d'avis sur vos deux modifications de PLU en considération de ce document.

Cependant, je vous informe que le projet de PLH transmis pour avis aux communes de la communauté de communes de Grand Lieu, prévoit pour la commune de la Chevrolière, un objectif de réalisation de 270 logements sur 6 ans dont 11 % de logements sociaux.

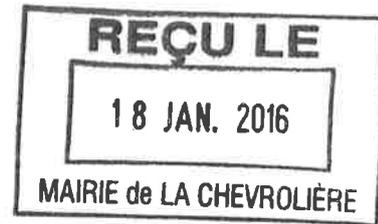
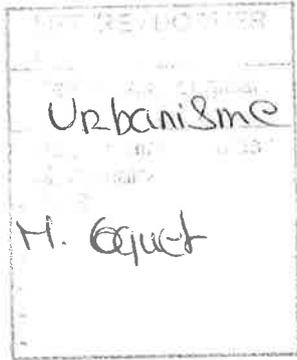
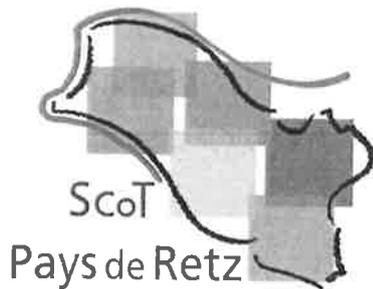
Je vous souhaite bonne réception de ces éléments,

Veillez agréer, Monsieur Le Maire, cher collègue mes salutations les meilleures,

Le Vice Président en charge de l'Habitat  
Et de l'Urbanisme

Yannick FETIVEAU

Machecoul, le 12 janvier 2016



**Monsieur le Maire de La Chevrolière**  
**Hôtel de Ville**  
**2, rue Alfred Lemaître**  
**44118 LA CHEVROLIERE**

☎ A. Thuillier 02.40.27.63.92  
07.86.71.23.66

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire part de l'avis du syndicat mixte du SCoT sur les projets de modification n° 4 et 5 du PLU de La Chevrolière, après examen du projet par la commission Urbanisme et Habitat le 11 janvier dernier.

Les modifications portaient sur les aspects suivants :

1. Modification n° 4 :

- Suppression de l'article 5 de la zone NHlp, compléments aux articles 9 et 13
- Suppression du contenu de l'article 14 (COS) et prescriptions complémentaires article 9
- Compléments à l'article 13 de la zone NH (boisements)
- Suppression article 7 de la zone UB

2. Modification n° 5 :

- Modification des orientations d'aménagement de la zone 1AUzI de la ZAC de la Laiterie
- Modification de certains articles de la zone 1AUz du règlement de PLU

L'analyse des dossiers transmis établit la compatibilité des projets avec les orientations du SCoT du Pays de Retz. Le syndicat mixte du PETR émet donc un **avis favorable** aux projets de modification n°4 et 5 du PLU de La Chevrolière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vice-Président en charge de  
l'urbanisme et de l'habitat,  
Bernard MORILLEAU